

ANNEXE I

(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉAMÉNAGEMENT RUE DE LA CROIX-ROUGE ENTRE L'AUTOROUTE LAURENTIENNE ET LE PONT DROUIN DANS L'ARRONDISSEMENT 1 LA CITÉ

SECTION I

LOCALISATION

1. Les travaux sont effectués sur la rue de la Croix-Rouge, entre le pont Drouin et l'autoroute Laurentienne dans l'arrondissement 1 La Cité.

SECTION II

DESCRIPTION DES TRAVAUX

2. Les travaux consistent au réaménagement de la rue de la Croix-Rouge et des intersections de la Pointe-aux-lièvres, de l'autoroute Laurentienne, ainsi que de l'approche du pont Drouin. Les travaux incluent la réfection de la structure de la chaussée, des trottoirs et bordures, des réparations ponctuelles sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts, ainsi que la réfection de l'éclairage de rue et des signaux lumineux.

3. Les travaux incluent également des travaux d'archéologie, l'achat et la mise du mobilier urbain, ainsi que des plantations.

Des services professionnels sont requis en ingénierie, ainsi que pour le contrôle de la qualité.

SECTION III

PLAN DU PROJET

4. Les travaux réfèrent au plan du projet PRR-2002293 du Service de l'ingénierie.

SECTION IV

ESTIMATION DES COÛTS

5. L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1° aqueduc et égouts :	115 000 \$
2° voirie :	600 000 \$
3° électricité, éclairage, signaux lumineux :	350 000 \$
4° archéologie :	30 000 \$
5° utilités publiques :	15 000 \$
6° mobiliers urbains et plantations :	115 000 \$
7° contrôle de la qualité (honoraires professionnels) :	40 000 \$
8° ingénierie (honoraires professionnels) :	35 000 \$
9° divers et imprévus :	<u>125 000 \$</u>

TOTAL : 1 425 000 \$

Annexe approuvée le 16 avril 2003

Michel Auger, ingénieur
Service de l'ingénierie